



RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement 2025-2026

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Il y a des années scolaires qui avancent tranquillement, et il y en a d'autres qui ressemblent à un grand voyage collectif. L'année scolaire 2025-2026 fait partie de ces dernières : une année marquée par une énergie remarquable, un sens profond de collaboration et une volonté constante d'offrir aux élèves de l'École d'éducation internationale Filteau un environnement où ils peuvent apprendre, s'épanouir et se dépasser.

L'École d'éducation internationale Filteau est une école qui bouge. Avec plus de 650 élèves, une équipe-école solide et un programme international qui pousse les jeunes à réfléchir, à questionner et à s'ouvrir au monde, chaque journée est un terrain d'apprentissage. Cette année, les brigadiers et les médiateurs ont joué un rôle essentiel dans la sécurité et le climat scolaire. Leur présence rassurante, leur sens du devoir et leur engagement ont contribué à créer un environnement où chaque élève peut circuler, apprendre et jouer en toute confiance. Les parents bénévoles ont, eux aussi, été des piliers de notre vie scolaire. Leur soutien a été précieux : que ce soit pour les travaux à la bibliothèque, l'organisation des photos scolaires, les activités de Noël ou une multitude d'autres projets, ils ont apporté une énergie généreuse et une présence bienveillante qui ont enrichi le quotidien de nos élèves. Les élèves, quant à eux, ont plongé dans une année riche et stimulante. Ils ont exploré des thématiques variées, développé leurs compétences sociales, participé à des projets artistiques, scientifiques et sportifs. Les après-midis d'activités ont ouvert des portes nouvelles, découvrir une passion, essayer, se tromper, recommencer et s'émerveiller. Ils ont vécu des moments marquants, petits et grands, qui resteront longtemps dans leur mémoire et qui façonnent leur parcours scolaire autant que leur personnalité.

Parmi les moments forts dont se rappelleront nos élèves, certains ont une couleur particulière. Le voyage des 6e années à New York, par exemple, a été bien plus qu'une sortie. C'était une expérience de dépassement, d'autonomie, de découverte culturelle et linguistique. Les élèves sont revenus transformés, fiers, grandis. La comédie musicale, encore une fois, a été un sommet. Voir tous les élèves de 6e année monter sur scène, après des mois de travail, de répétitions, de doutes parfois, mais surtout de persévérance, c'est assister à la naissance d'une confiance qui les suivra longtemps. Les activités parascolaires, les journées thématiques, les projets de la Fondation de l'École d'éducation internationale Filteau, les initiatives du service de garde, les consultations auprès des élèves, etc. Tout cela a contribué à faire de l'École d'éducation internationale Filteau un milieu vivant, stimulant et profondément bienveillant, ainsi qu'à former des jeunes curieux, ouverts sur le monde et capables de pensée critique.

Du côté du Conseil d'établissement, l'année 2025-2026 a commencé par un moment important, soit l'élection des membres du Conseil d'établissement et surtout le remplacement d'un membre qui a démissionné après la tenue de l'Assemblée générale annuelle. Les parents élus ont choisi leurs représentants, les rôles ont été attribués et les responsabilités ont été clarifiées. Les règles de régie interne ont été révisées et adoptées, avec un souci de cohérence et de conformité à la Loi sur l'instruction publique. Ce geste, en apparence administratif, a posé les fondations d'une année structurée, stable et orientée vers le bien commun. Le calendrier des rencontres a été établi, les formations obligatoires ont été suivies, et chacun a pris sa place dans cette gouvernance scolaire qui, année après année, contribue à la vitalité de notre école.

Les membres du Conseil d'établissement, ont poursuivi leur implication avec rigueur et cohérence. Nous avons approuvé la grille-matières, les activités éducatives, les sorties, les règles de fonctionnement du service de garde, les contributions financières, les horaires spéciaux, les projets de financement, les contrats de services, les journées pédagogiques, les projets d'entrepreneuriat, les initiatives de sécurité, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et bien plus encore. Nous avons analysé les horaires de fin d'année, les modalités de l'entrée progressive au préscolaire, les listes de matériel scolaire, les règles relatives aux contributions financières, les projets parascolaires, les consultations obligatoires auprès des élèves, les projets de la Fondation de l'école Filteau, les activités de financement, les demandes de la direction, les enjeux liés au transport scolaire, les travaux d'été, les mesures de sécurité routière et les communications aux parents.

Je tiens à souligner la qualité des échanges au sein du Conseil d'établissement. Les discussions ont toujours été empreintes d'écoute, de respect et d'un réel désir de faire progresser notre école. Les membres ont démontré une maturité remarquable, une capacité à collaborer malgré des perspectives différentes, et une volonté sincère de faire avancer les projets qui nous sont soumis. Votre engagement est essentiel à la vitalité de notre communauté scolaire. C'est cette qualité humaine qui donne tout son sens à la gouvernance scolaire.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à la direction, aux enseignants, aux professionnels, aux membres du service de garde, au personnel de soutien, aux parents et, bien sûr, aux élèves. Chacun, à sa manière, contribue à faire de l'École d'éducation internationale Filteau un milieu d'apprentissage exceptionnel. Une école où l'on grandit, où l'on apprend à se connaître, où l'on découvre le monde, et où l'on se prépare à y prendre sa place.

En somme, l'année 2025-2026 aura été une année de continuité, de consolidation et de croissance. Une année où nous avons ajouté une nouvelle pierre à l'édifice solide qu'est l'École d'éducation internationale Filteau. Une année où les élèves ont grandi, où les projets ont mûri, où les équipes ont collaboré, où les parents se sont engagés, où la communauté s'est mobilisée. Je suis fier du travail accompli et enthousiaste à l'idée de poursuivre, avec vous, la construction de notre école pour les années à venir.



Ayoub Hentati

Président du conseil d'établissement 2025-2026

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus	7
Annexe : <i>Rapport de la trésorerie</i>	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école Filteau est composé de 15 personnes (incluant les membres parents substitut). La présidence et la vice-présidence doivent être assurées par des membres parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire.

Nom et prénom	Titre
M. Ayoub Hentati	Parent - Président (2e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Maude Bérubé-Bureau	Parent - Vice-présidente et trésorière (1ere année d'un mandat de 2 ans)
Mme Catherine Côté	Parent - Secrétaire (1ere année d'un mandat de 2 ans)
Mme Catherine Vaillancourt	Parent - Représentante au comité de parents (2e année d'un mandat de 2 ans)
M. Pierre-Luc Bourret	Parent - Représentante substitut au comité de parents (2e année d'un mandat de 2 ans)
Mme Josée Boudreault	Parent substitut (mandat d'un an)
M. Louis-Charles Brisson	Parent substitut (mandat d'un an)
Mme Isabelle Lacombe	Directrice
Mme Susie Goulet	Directrice adjointe
Mme Catherine Embregts	Représentante des professionnels (mandat d'un an)
Mme Isabelle Bouchard	Représentante du service de garde (mandat d'un an)
Mme Léa Morin	Représentante du personnel de soutien (mandat d'un an)
Mme Claudia Langevin	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Annie Masson	Représentante des enseignants (mandat d'un an)
Mme Véronique Jalbert	Membre de la communauté (mandat d'un an)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et toute personne qui souhaite y assister peut le faire. Le public ne peut toutefois pas intervenir durant l'assemblée sauf pendant la période de questions lui étant réservée et après y avoir été autorisé par le président.

Certaines décisions peuvent également être prises à la suite d'échanges courriels. En 2025-2026, cette façon de procéder n'a été utilisée que dans les cas où le Conseil doit autoriser la tenue d'une sortie scolaire alors qu'aucune rencontre n'est prévue dans un délai permettant de le faire. Cette procédure a permis de ne pas convoquer de séance extraordinaire.

Les rencontres du conseil ont eu lieu aux dates suivantes :

Date	Type de séance
07-10-2025	Ordinaire
11-11-2025	Ordinaire
09-12-2025	Ordinaire
10-02-2026	Ordinaire (en virtuel)
21-04-2026	Ordinaire
09-06-2026	Ordinaire
25-08-2026	Ordinaire (en virtuel)

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	---	---	Ne s'applique pas
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	08-2026	Adopté à l'unanimité	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	08-2025	Approuvé à l'unanimité	
Approbation des contributions financières exigées	04-2026	Approuvé à l'unanimité	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	04-2026	Approuvé à l'unanimité	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2026	Approuvé à l'unanimité	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	08-2026	Adopté à l'unanimité	Les règles de fonctionnement ont été présentées en juin 2025. Leur adoption a été confirmées en août 2026, une fois les tarifs de garde officiellement connus
Approbation des thématiques des journées pédagogiques 2026-2027-organisées par le service de garde	04-2026	Adopté à l'unanimité	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Avis demandé	Ne s'applique pas.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	---	---	Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	---	---	Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	---	---	Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Transmission de documents à l'intention des parents	---	---	L'école transmet un communiqué mensuel aux parents dans lequel les principales discussions et décisions du CE sont rapportés. Les ordres du jours et les procès-verbaux du CE sont accessibles à partir du site web de l'école.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2026	---	Voir point sur grille matière plus bas
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	---	---	Lorsque nécessaire les membres du CE ont pu partager leurs opinions sur ces questions
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2024	Approuvé à l'unanimité	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2026	Approuvé à l'unanimité	Les périodes d'enrichissement en anglais sont reconduites. L'art dramatique offert au 3 ^e cycle sera enseigné par un enseignant de 5 ^e ou 6 ^e année. Cette particularité permet d'aller chercher 2h d'anglais de plus par cycle (spécialité). L'implication des enseignants est soulignée par le CE.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Voir commentaire	Approuvé à l'unanimité	Oct 2024 Le CE a approuvé le calendrier des activités éducatives de chaque année. En plus, certaines activités ont été approuvées en cours d'année par les membres du CE via des consultations courriel. Le CE a également approuvé les modifications à l'horaire qui lui ont été présentées en cours d'année dont notamment celles pour le voyage à New-York des 6^e années, les activités de Noël, la comédie musicale et les activités de fin d'année.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	---	---	Ne s'applique pas
Consultation des parents	---	---	Au besoin, la direction de l'école a sondé les parents via des outils informatiques. Le CE n'a pas été impliqué, mais a été tenu au courant des démarches lorsque cela était requis
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	10-2025	---	À la demande du CE, le conseil des élèves de l'école a été sollicité pour consulter les élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années sur un sujet leur tenant à cœur. Le conseil des élèves a retenu la thématique des modules de recherches devant être menés à chaque année. Les résultats du sondage ont été présenté par des élèves du conseil des élèves.

Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	10-2025	Approuvé à l'unanimité	En plus, certaines activités ont été approuvées par les membres du CE via des consultations courriel
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	02-2026	Approuvé à l'unanimité	02-2025 Le CE approuve le choix de la direction pour la photographie qui fera les photos scolaires de l'année 2026-2027 (Fotosko)
	04-2026	Approuvé à l'unanimité	04-2025 Le CE approuve le renouvellement du service de traiteur (CuisineExpress)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Ne s'applique pas	---	Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Multiple	Toujours approuvé à l'unanimité	Oct 2025 Le CE autorise l'école à recueillir de l'argent pour Leucan dans le cadre de l'Halloween Déc 2025 Le CE autorise l'école à recueillir de l'argent pour Enfant Soleil dans le cadre de la journée « Porte ton pyj ». Le CE approuve également le projet de vente de bougie entrepreneurial des 5^e année (SDG) Tout au long de l'année, le CE a été mis au courant et a approuvé les activités de financement notamment liés à la comédie musicale (vente de t-shirt, lithographie, etc.)
Adoption du budget annuel de l'établissement	10-2025	Adopté à l'unanimité	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Aide aux parents – Offre de conférences	10-2025	Adopté (membres parents seulement)	Pour une 2 ^e année, les parents du CE choisissent d'abonner tous les parents de l'école au site Moozoom. Cet abonnement permettra aux parents d'approfondir avec leurs enfants des thématiques abordés en classe via différentes activités.
Adoption du budget service de garde	12-2025	Adopté à l'unanimité	
Vérification des mesures prévues à la Loi sur la laïcité de l'État par le MEQ	12-2024		

2.3 Résultats obtenus

Les discussions tenues et les décisions prises par les membres du Conseil d'établissement ont permis l'atteinte des objectifs souhaités.

Annexe : Rapport de la trésorerie



École d'Éducation Internationale Filteau Conseil d'établissement - EN BUDGET Rapport financier 2025-2026 (du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)

RECETTES OU ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES

Budget pour l'année scolaire 2025-2026	785,00 \$
Allocations diverses et autres recettes pour 2025-2026	- \$
Total des recettes ou allocations budgétaires :	785,00 \$

DÉBOURSÉS

<u>Description (par type de déboursés)</u>	<u>Montant</u>
1. Remboursement de frais de fonction	- \$
2. Honoraires professionnels	- \$
3. Papeterie-fournitures	- \$
4. Frais de garde	- \$
5. Dépenses diverses	- \$
6. Dépenses Repas	682,49 \$
Total des déboursés:	682,49 \$

SOLDE À LA FIN 2025-2026

102,51 \$

Budget non-transférable à l'année prochaine

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

RECETTES OU ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES OBTENUES POUR UNE ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

Allocations antérieures pour la sécurité aux abords de l'école	734,00 \$
Total des recettes pour la sécurité :	734,00 \$

DÉBOURSÉS

<u>Description (par type de déboursés)</u>	<u>Montant</u>
1. Projet de sécurité Routière	- \$
Total des déboursés pour la sécurité:	- \$

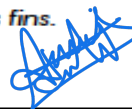
SOLDE À LA FIN 2025-2026

734,00 \$

Le budget pour la sécurité aux abords de l'école est exclusivement réservé à des projets de sécurité. Il ne peut être utilisé pour d'autres fins.

Signature:

Nom du Président (en lettres moulées) :


Ayoub Hentati 04-sept-26
Date

Signature:

Nom de la Trésorière (en lettres moulées) :

Maude Bérubé-Bureau 03-sept-26
Maude Bérubé-Bureau Date